

# LE PAYS

# DE TINCHEBRAY

CIRCUITS 3 - 4

## Rochefort Le Noireau



Tinchebray

## CIRCUIT 3

« Rochefort »  
7 km - 1 h 45

Départ de **TINCHEBRAY**, au pied de la chapelle St-Rémy. Balisage jaune de 1 à 1 bis, blanc et rouge de 1 bis à 2, jaune de 2 à 4, blanc et rouge de 4 à 5, jaune ensuite.

**La chapelle Saint-Rémy : ancienne chapelle du château, elle possède un chœur et une tour du xiv<sup>e</sup> siècle, un transept fortifié avec échauguettes et machicoulis.**

**1** Suivre la rue du Docteur Coulombe, à droite de l'ancienne mairie, pour rejoindre la petite route des « Fontainettes » qui descend vers la vallée du Noireau. Passer près d'un ancien lavoir et à 150 m, emprunter à gauche le large chemin qui longe le Noireau. **1 bis** Intersection avec le circuit 4 qui arrive du chemin sur votre gauche. Après une forte montée, tourner à droite et longer le bois du Docteur Coulombe ou forêt de Tinchebray. *Au sommet, panorama sur le bocage tinchebrayen.* Emprunter à droite le chemin qui traverse le bois et débouche sur la route d'accès au hameau de « L'Épinette » (passage boueux sur 50 m). Suivre cette petite route sur 500 m et prendre à droite le chemin qui conduit à la scierie. Prendre le premier chemin à droite qui pénètre dans le bois, puis à 200 m à gauche, le sentier sinueux conduisant à « La Roche Au Diable ».

**La légende de « La Roche Au Diable » : une vieille légende assure que les filles à marier qui passent trois fois sous la grotte du Diable sans la toucher, trouvent un époux dans l'année.**

**2** Descendre sur 20 m puis suivre à droite le chemin qui fait le tour du bois avant de redescendre vers la Durance *au bord de laquelle, on peut voir sous les branches, les vestiges d'anciens moulins.* Remonter à gauche le chemin qui aboutit dans un champ (propriété privée) ; franchir la haie et s'approcher de l'ancienne filature (attention, danger).

**3** Traverser le verger et emprunter le chemin d'accès à la propriété. On rejoint la D225 que l'on emprunte à droite sur 1 km. Après « La Fieffe Au Curé », descendre la route de « Chamfleur ».

**4** Face à l'entrée de la ferme, prendre à gauche, le chemin entre les prairies qui descend dans le bois et aboutit au plan d'eau. *Admirer les vestiges du bief et de la roue qui alimentait en énergie l'usine métallurgique blottie au pied de l'ancien château.*

**5** Contourner le plan d'eau et passer devant le lavoir restauré. Emprunter à droite, la rue de la grêle qui remonte vers l'église St-Rémy.

## CIRCUIT 4

« Le Noireau »  
9 km - 2 h 15

Départ de **TINCHEBRAY**, au pied de la chapelle St-Rémy. Balisage jaune de 1 à 3, blanc et rouge de 3 à 1 bis, jaune ensuite.

**1** Emprunter à droite la Grande Rue jusqu'au carrefour de la Porte de Condé (direction Flers). Passer entre la fontaine (Melle de Montpensier) et la Maison du pays de Tinchebray : traverser la rue de Paris, attention, circulation importante. Emprunter en face la rue du Clos Coury, qui descend vers la zone artisanale. Rejoindre par la droite la D 924, la longer sur la gauche et continuer par la D 911 vers Condé sur Noireau. Passer devant la fabrique de chaînes, puis près de l'ancienne maisonnette.

**2** Emprunter à gauche la petite route vers « Martigny ». Au milieu du hameau, tourner à droite puis aussitôt à gauche et rejoindre « La Sorlière ». Continuer par le chemin et rejoindre la route du « Rosel ». Tourner à droite pour retrouver la D 911 ; la traverser et emprunter en face le chemin qui franchit le Noireau au moulin de « La Torrière ». Traverser la route et monter en face (forte pente pour rejoindre l'ancienne route de Flers que l'on emprunte à droite).

*Panorama sur le bocage tinchebrayen.*

La quitter à droite pour prendre le chemin vers « Hogny » qui ramène à « La Gaillardière ». Tourner à gauche et rejoindre la D 924, **prudence**, traversée dangereuse.

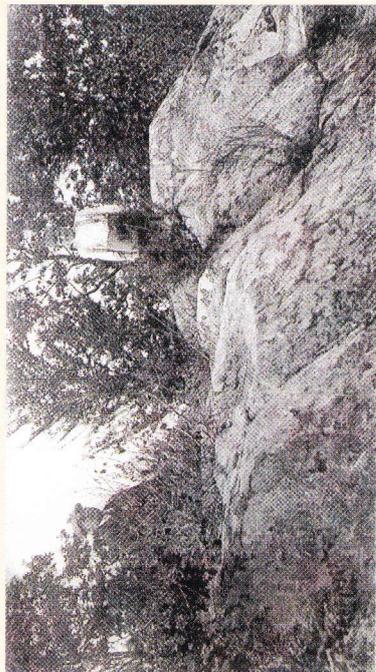
**3** Emprunter la route vers « Les Communes ». Tourner à gauche (forte pente vers le bois du Docteur Coulombe).

**1 bis A partir d'ici vous avez 2 possibilités :**

**a) le circuit :** avant d'atteindre le bois, descendre à droite pour rejoindre la vallée du Noireau que l'on suit sur 500 m. Franchir la rivière, près d'un lavoir et remonter le chemin des « Fontainettes ». Tourner à gauche vers le plan d'eau du Val Fleury ; le contourner et passer devant le lavoir restauré. Emprunter à droite la ruelle à la Brebis qui remonte vers la Grande Rue.

**b) la variante :** vous arrivez à l'intersection du circuit 4 et du circuit 3.

Pour suivre le circuit 3, continuer tout droit et longer le bois du Dr Coulomb (cf. descriptif du circuit à partir de 1 bis)



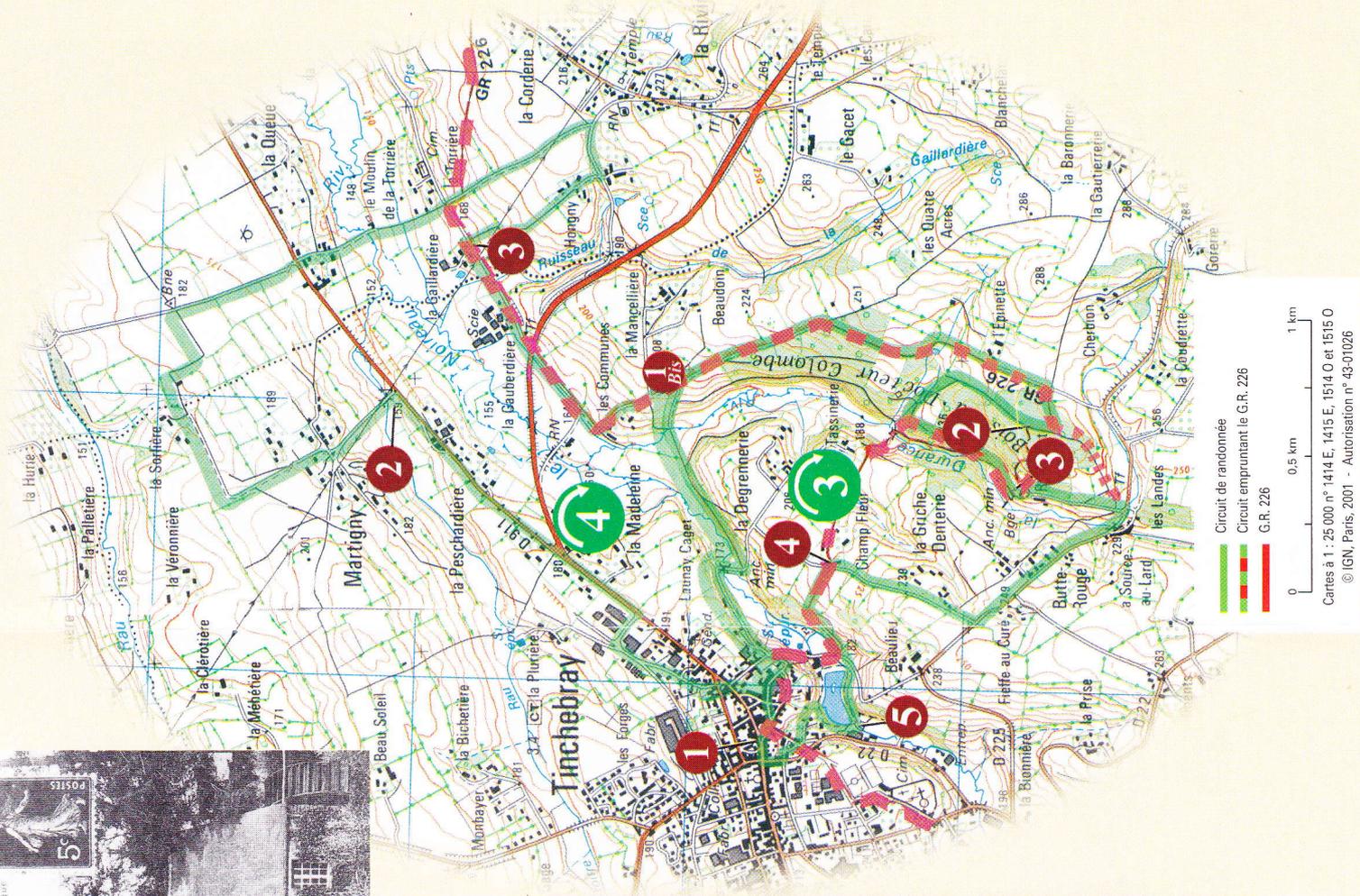
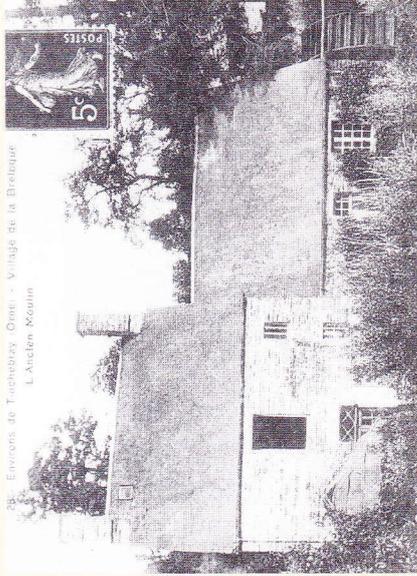
## L'HISTOIRE DE LA CHAIRE AU DIABLE

Tinchebray provenant de « Tenechebraium » indiquerait une origine celtique.

« Du reste, les monuments de cet âge viennent à l'appui de ce sentiment. On sait en effet que les Druides avaient coutume de dresser leurs sanglants autels au fond de quelque retraite mystérieuse, dans l'épaisseur des bois, mais non loin des centres principaux. Or, peut-être faut-il considérer comme un monument de ce genre la pierre connue dans les environs de Tinchebray sous le nom de *Chaire au Diable* ; on y montre une sorte d'enfoncement, où, dit-on, le sang des victimes a dû couler. Cette pierre, comme les autres moins considérables qui l'environnent dans cette portion de terrain, n'est sans doute qu'un de ces blocs erratiques, que l'on rencontre çà et là dans les terrains rocaillieux mais rien n'empêche qu'elle n'ait pu servir autrefois à l'usage des mystères druidiques. Le nom de Rochefort, donné au lieu avoisinant, nous confirmerait même quelque peu dans cette conjecture. C'était là, autour de ces pierres, monuments d'idolâtrie, dans la profondeur des bois, que nos pères venaient rendre leur culte aux chênes sacrés, sanctuaires religieux, où le Druides vêtu d'une longue robe blanche et le front ceint de verveine, interrogeait dans l'ombre mystérieuse et redoutable des arbres séculaires les entrailles fumantes de la victime humaine étendue sur l'autel de pierre. »

Extrait du tome 1 de l'Abbé Dumaine.

Environ de Tinchebray. Orme - Village de la Breilhoue.  
L'Ancien Moulin.

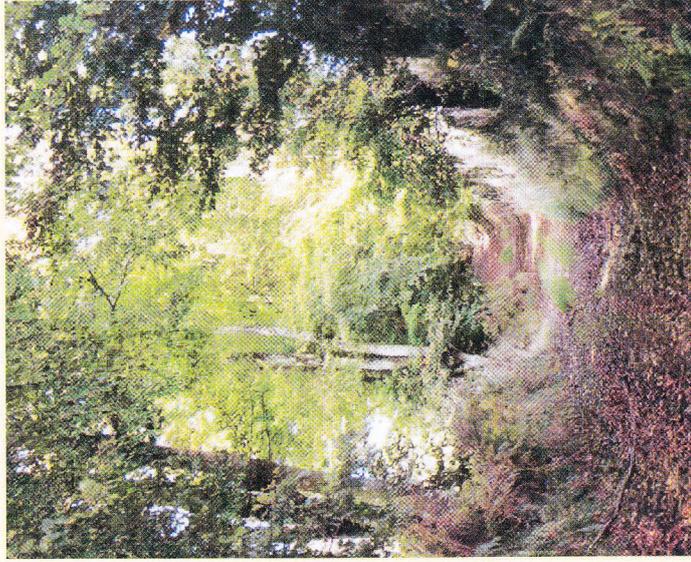


Circuit de randonnée  
 Circuit empruntant le G.R. 226  
 G.R. 226

0 0.5 km 1 km

Cartes à 1:25 000 n° 1414 E, 1415 E, 1514 O et 1515 O  
 © IGN, Paris, 2001 - Autorisation n° 43-01026

La vallée du Noireau fut au XIX<sup>e</sup> et début XX<sup>e</sup>, avant l'apparition du métier mécanique, provoquant la concentration de la main-d'œuvre dans les usines, le lieu d'une activité artisanale intense. Le long de cette rivière, de nombreux moulins, par la force motrice de leurs roues, permettaient le développement de l'artisanat textile (chanvre, lin cultivés sur place), des filatures de laine, des tanneries mais aussi de la fabrication d'objets en corne, « industrie » fort ancienne dans la région.



## LA HAIE DU BOCAGE TINCHEBRAYEN

Au cœur du Bocage ornais, à la limite du Massif Armoricain, le Bocage tinchebrayen se caractérise par un quadrillage de haies qui cloisonnent des pâtures souvent semées de grands pommiers. Il s'agit d'un Bocage dit occidental car il appartient à la région atlantique du vieux monde. Il est constitué d'un talus : levée de terre, couronné d'une formation végétative d'une grande hétérogénéité et accompagné d'un fossé.

La haie se caractérise par une stratification : on distingue un étage ment de la végétation :

- Une strate arborescente avec des arbres de taille variable tels que des chênes (50 %), des hêtres ou des charmes, entretenue par un émondage.
- Une strate arbustive à fusain et noisetiers par exemple qui forme une clôture et du fourrage pour la faune.
- Une strate herbacée et muscinale régulièrement fauchée, c'est un ensemble riche et hétérogène situé au niveau des versants du talus.
- A la base des talus, on observe une certaine homogénéité de la végétation, de type hygrophyte (qui se développe à l'humidité) : champignons, mousses.

Le Bocage est encore le paysage le plus représenté dans l'Ouest. Il permet, par sa structure, de lutter contre l'érosion ; il constitue un ensemble de microclimats et est à l'origine d'une diversité floristique et faunistique.

# LE PAYS DE TINCHEBRAY